

**EFD926 – PENSER POUR TRANSFORMER :
« DE LA RECHERCHE À L'IMPACT »
(2 crédits)**

Équipe enseignante :

Mme Céline Verchère, Faculté de génie

Celine.Verchere@USherbrooke.ca

M. Clément Moliner Roy

clement.moliner-roy@usherbrooke.ca

Trimestre : Automne 2025

Groupe : 01

Local : A1-108 – Faculté d'éducation

Dates importantes 2025			
Vendredi 7 novembre 16 h 45 à 19 h 30	Samedi 8 novembre 9 h à 16 h 30	Dimanche 9 novembre 9 h à 16 h 30	Rétroaction générale* Janvier 2026

***À noter :** Rencontre de suivi sur les actions mises en œuvre pour donner suite à la formation et retour sur la démarche en générale. La date et le lieu sont fixés avec les personnes participantes lors de la fin de semaine ou via un Doodle (en personne privilégié, mais adaptable selon les situations de chacun.e).

Site de formation du cours*: <https://www.usherbrooke.ca/moodle2-cours>

*Moodle est un outil de gestion de cours de l'UdeS. Vous y trouverez le plan de cours, les notes de cours, les dates des ateliers à venir, une copie des documents présentations, les devoirs, des références additionnelles, les informations de contact des enseignants et d'autres informations pertinentes.

MISE EN CONTEXTE DU COURS

Le travail de recherche (maîtrise ou doctorat) est un moment particulier dans une vie. D'abord, l'ampleur de la tâche est conséquente et demande un effort soutenu dans le temps. Ensuite, c'est un moment de transition : celui où l'on passe du statut de personne étudiante à celui, de « bientôt » chercheuse (souvent avec le triple rôle de personne enseignante, chercheuse et gestionnaire universitaire) ou bien de travailleuse, dans des secteurs diversifiés où de multiples compétences seront appelées à être mobilisées. Il se profile ainsi une nécessité de choisir une voie, à un âge où la sphère personnelle est susceptible également d'évoluer. Cette période est souvent accompagnée de nombreuses questions:

quel angle donner à votre recherche ? Quels sont les impacts possibles de votre recherche ? Comment donner un sens, pour vous et pour la société, à votre démarche de recherche ? Où vous mènera votre travail de recherche ? Etc. De fait, et tout en ayant conscience que le travail de thèse demande un plein investissement, il peut être intéressant de prendre un temps de pause, de faire un pas de côté, pour interroger sa recherche et la mettre en perspective de manière plus ouverte et élargie, quelques soient la discipline et le niveau d'avancement du projet de recherche.

Ce cours s'appuie sur la notion d'acteurs.trices de changement. Une personne actrice de changement participe à la résolution des grands enjeux sociaux et environnementaux, à son échelle et avec ses moyens, à partir de son expertise, mais aussi de ses passions, de ses intérêts ... Elle développe des compétences à la fois fondamentales et transversales (capacité de leadership, écoute, coopération, etc.). Ce cours vise donc à vous accompagner à poser un bilan et mettre en place une dynamique pour « projeter des suites possibles » en ce sens. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les enseignements issus de grands programmes d'acteurs de changement (U.N.-mandated UPEACE in Costa Rica, ImaginEx Japan, Stanford Design School, College of the Atlantic, and Watson Institute), ainsi que les sur les réseaux d'acteurs de changement (www.ashoka.org/fr).

Au cours de la formation, vous serez amené.es à explorer comment combiner les intérêts, les forces et les causes qui vous tiennent à cœur. Parmi les questions explorées, nous aborderons quels sont vos champs d'intérêts, vos compétences actuelles et zones d'expertise, quels pourraient être votre/vos rôles dans la société. Nous discuterons ensuite de comment mobiliser vos travaux de thèse pour contribuer à des communautés-cibles, éclairer des pistes pour l'avenir.

Le cours allie des temps théoriques (retour sur les fondements « acteurs.trices de changement » : innovation sociale, impacts, compétences transversales), avec des temps de mise en pratique (ateliers expérientiels) et des temps de partage (échange en groupe).

À l'issue de ces ateliers, vous aurez acquis une capacité à identifier des champs d'intérêts pertinents pour vous, vous aurez développé des compétences d'acteurs.trices de changement et vous aurez des pistes sur comment mobiliser tous ces éléments en lien, avec vos travaux de recherche.

Les ateliers sont facilités et supervisés par des chargés de cours passionné.es qui vous accompagneront tout au long des deux jours et demi. Le cours est ouvert à tous, sans aucun pré-requis (si ce n'est que la curiosité).

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Ce cours vous permettra de :

1. Faire le lien entre votre sujet de thèse et vos passions, engagements, valeurs
2. Prendre conscience de vos ressources, tant personnelles qu'académiques
3. Apprendre à utiliser l'ensemble de vos ressources pour contribuer à une communauté-cible de manière durable (maintenant, un jour, plus tard)
4. Vous ouvrir au dialoguer : développer votre sens de l'écoute, de la curiosité et du travail de groupe
5. Apprendre à dialoguer avec différentes parties prenantes afin de mobiliser vos travaux de recherche (revisiter votre travail sous des formats innovants).

COMPÉTENCES CIBLÉES

- Comprendre des principes d'innovation sociale;
- Développer des compétences d'acteur et d'actrice de changement;
- Concevoir et évaluer des projets à impact;
- Développer un raisonnement éthique.

DÉTAILS DES ATELIERS

Atelier 1	<p>Mise en contexte : « Acteur.trice de changement » : de quoi parle-t-on ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Introduction 2) Activité brise-glace : apprendre à se connaître dans une perspective d'acteur.actrice de changement 3) Objectifs, pertinence et structure du cours 4) Ce que signifie « devenir acteur.trice de changement » (premières bases théoriques) 5) Atelier pratique : Les sens de mon projet de recherche Présentation des travaux de recherche en lien avec la notion d'acteur.trice de changement axé sur le sens. Partage collectif.
<p>7 novembre 16 h 45 - 19 h 30</p> <p>Prévoir un repas au besoin</p>	
Atelier 2	<p>AM : Moi, acteurs.trices de changement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Accueil 2) Atelier s'appuyant sur la démarche « Ikigai » (littéralement « la raison d'être »), qui vise à faire émerger : ce que j'aime faire, ce pourquoi je suis doué-e, les causes qui me tiennent à cœur, et ce dont le monde a besoin. 3) Discussion et partage sur l'atelier en lien avec le parcours et les projets de recherche de chacun.e. <p><i>Diner</i></p> <p>PM : Appréhender et mettre en pratique certaines compétences des acteurs.trices de changement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conversation de groupe ouverte sur la compréhension de la notion d'acteur.trice de changement 2) Présentation de trois compétences clés, à partir des échanges (apport théorique) 3) Atelier autour de ces trois compétences (atelier pratique)
<p>8 novembre</p> <p>AM : 9 h - 12 h</p> <p>PM : 13 h 00 - 16 h 30</p>	

	<p>4) Présentation des travaux de recherche sous des formats innovants, orientés sur les retombées. Débrief de la journée (les points forts de la journée, ce qu'on retient, ce qui a étonné, etc.)</p> <p>5)</p>
Atelier 3	AM : Cartographier l'écosystème de son projet de recherche
<p>9 novembre AM : 9 h – 12 h</p> <p>PM : 13 h 00 – 16 h 30</p>	<p>1) Conversation de groupe ouverte : ce que signifie « avoir de l'impact »</p> <p>2) Développer des projets d'impact ? Rôle de l'éthique, de l'innovation ? Comment faire ? (apport théorique)</p> <p>3) Identification des parties prenantes et des communautés; recherche des valeurs engagées dans la thèse ou mémoire (atelier pratique)</p> <p>4) Mobilisation de l'outil "Impact gap canvas" pour approfondir la question de l'impact (atelier pratique)</p> <p><i>Diner</i></p> <p>PM : Construire des scénarios pour le futur</p> <p>1) Synthèse des apports de la fin de semaine (soirée 1, journée 2 et matinée 3) : discussion et retours réflexifs</p> <p>2) Exercice de projection : quel pourrait être mon rôle, comment je pourrais mobiliser mes travaux de recherche en lien avec mes intérêts et passion pour contribuer à ma communauté? Partage au groupe (atelier pratique).</p> <p>3) Engager des premières actions concrètes : plan d'action personnalisé (atelier pratique).</p> <p>4) Débrief, partage, retours sur l'expérience vécue</p>
<p>Date à déterminer, Présentiel privilégié ; adaptable selon les situations de chacun.e</p>	<p>Retour sur les apprentissages</p> <p>Retour sur ce qui a été mis en place (ou pas) après la fin de semaine.</p> <p>Appartenir à la communauté de pratiques « acteurs, actrices de changement » : entrer dans un réseau pour soutenir ses actions et garder sa motivation</p>

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Ateliers interactifs avec expertes et experts;
- Expérimentation de plusieurs pratiques, stratégies et outils introspectifs et relationnels;
- Échanges réflexifs en sous-groupes et en grand groupe;
- Mises en situation, histoires de cas et jeux de rôles;
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisées.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

- Présentations « PowerPoint » ;

- Liens divers disponibles sur *Moodle* ;
- Outils et tests standardisés sur divers.

TRAVAUX ET ÉVALUATIONS

Les devoirs proposés vous permettent d'approfondir les notions vues au cours des ateliers. Il est donc **OBLIGATOIRE** de les compléter dans **les délais prescrits**.

- Liste des devoirs, travaux, formulaires, etc.

ÉVALUATION : RÉUSSITE OU ÉCHEC.

Au CR⁺, la note finale d'un cours se présente sous la forme de « R » pour réussite ou « E » pour échec. Une mention « IN » pour incomplet peut être exceptionnellement attribuée lorsqu'une personne étudiante n'a pas répondu à toutes les exigences du cours et qu'un jugement définitif ne peut être porté. La personne ayant cette mention doit prendre les dispositions nécessaires afin de satisfaire aux exigences du cours dans un délai de deux (2) trimestres sans quoi sa note finale sera « W » pour échec par abandon. Consultez le Guide étudiant du CR⁺ pour plus d'information à ce sujet.

Présences : La présence à tous les ateliers est **OBLIGATOIRE** pour l'obtention des crédits du cours. Toute absence doit être justifiée par courriel auprès de l'équipe enseignante et ce, **AVANT** l'atelier.

DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTS:

Consulter le *Règlement des études* pour être certain de bien comprendre vos droits et responsabilités. (<https://www.usherbrooke.ca/programmes/ref/reglement>)

1) CODE DE CONDUITE EN CLASSE

Les ordinateurs peuvent être utilisés en classe pour prendre des notes, pour des activités de formation proposées par le professeur ou pour accéder au site Moodle du cours. Toutes autres utilisations (navigation sur Internet, communication entre étudiants, courriels, etc.) sont interdites. L'utilisation du téléphone intelligent est interdite en classe. Tous les appareils électroniques doivent être fermés avant d'entrer en classe.

2) PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE

Il est formellement interdit de filmer ou d'enregistrer la voix d'un professeur avec ou sans son approbation. Cette interdiction est protégée par la loi et l'autorisation du professeur est nécessaire sans exception.

Il est également strictement interdit de partager toute information stratégique, sensible et confidentielle à laquelle vous aurez accès dans le cadre de votre participation à ce cours. Cette confidentialité est requise, soit parce que cette information a été obtenue sur une base confidentielle ou qu'un objectif de protection de propriété intellectuelle existe. Vous vous engagez à en conserver adéquatement le caractère confidentiel, en empêcher toute divulgation inopportune et en limiter l'accès aux personnes qui ont le droit de la détenir.

En cas de bris d'engagement ou de litige, la question sera traitée selon le Règlement des études de l'Université de Sherbrooke.

Dans le cadre du cours, afin d'assurer un apprentissage réussi des compétences visées, **l'utilisation des IAG pour la l'écriture du rendu n'est pas permise.** Toutefois, l'usage des IAG est permis pour votre apprentissage (recherche, explication, exemples) et l'aide à la rédaction, conditionnellement à ce que tout élément produit par une IAG directement utilisé dans les productions remises à l'équipe professorale soit cité et documenté dans les règles de l'art.

PLAGIAT

Un document dont le texte et la structure se rapporte à des textes intégraux tirés d'un livre, d'une publication scientifique ou même d'un site Internet, doit être référencé adéquatement. Lors de la correction de tout travail individuel ou de groupe, une attention spéciale sera portée au plagiat, défini dans le Règlement des études comme « le fait, dans une activité pédagogique évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirées de l'œuvre d'autrui. ». Le cas échéant, le plagiat est un délit qui contrevient à l'article 8.1.2 du Règlement des études : « tout acte ou manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique. » À titre de sanction disciplinaire, les mesures suivantes peuvent être imposées : a) l'obligation de reprendre un travail, un examen ou une activité pédagogique et b) l'attribution de la note E ou de la note 0 pour une activité évaluée. Tout travail suspecté de plagiat sera référé aux autorités compétentes de la Faculté concernée.

Pour une définition plus complète de ce que l'Université de Sherbrooke entend par plagiat, référez-vous au « Document informatif sur le plagiat » disponible via le site Moodle du cours.